



## FICHE DE POSTE

# LE HCÉRES RECRUTE UN(E) GESTIONNAIRE FINANCIER

Poste à pourvoir au 1er janvier 2018

### PRÉSENTATION DU HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante créée par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014. Le Haut Conseil est chargé :

d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements, les organismes de recherche, les fondations de coopération scientifique et l'Agence nationale de la recherche, les entités de recherche ; les formations et diplômes des établissements d'enseignement supérieur ou, le cas échéant, de valider les procédures d'évaluation réalisées par d'autres instances ;  
d'évaluer, à leur demande, les établissements d'enseignement supérieur étrangers ;  
de produire des analyses et indicateurs à l'échelle nationale et internationale en s'appuyant sur les travaux de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST), département du Hcéres.  
de contribuer à la définition d'une politique nationale de l'intégrité scientifique, observer les pratiques et accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs obligations, en s'appuyant sur l'Office français d'intégrité scientifique (Ofis), département du Hcéres.

Le Hcéres est administré par un collège composé de 30 membres, dont le président. À ses côtés, siègent le Conseil d'orientation scientifique de l'OST et le Conseil de l'intégrité scientifique. En outre, le Hcéres est organisé en 8 départements, dont 4 départements d'évaluation, un département Europe et International, un département du système d'information, ainsi que les départements OST et l'Ofis, encadré par un secrétariat général.

### PRÉSENTATION DU SERVICE BUDGET-FINANCES ET MISSION DU POSTE

Le service Budget-finances est composé de 7 agents titulaires (2B, 3C) et de 1 à 2 agents contractuels occasionnels. Sous l'autorité du chef de service, le (la) gestionnaire financier participe à l'exécution du budget du Haut Conseil et contribue au suivi des coûts d'activité :

- Création et Gestion de tiers dans CHORUS, des engagements juridiques, du service fait,
- Prise en charge des frais de mission dans l'outil chorus ;
- Prise en charge des indemnités dans le logiciel paye GIRAFE,
- - Suivi des rejets,
- - Contrôle des pièces justificatives nécessaires aux opérations de gestion.

### CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances « métiers »

- Contrôler la régularité des opérations;
- Appliquer les procédures spécifiques à son domaine d'intervention ;
- Contrôler la qualité et la cohérence des données saisies ;
- Utiliser les outils informatiques appliqués à la gestion financière et comptable ;
- Alerter en cas de dysfonctionnements liés aux traitements des opérations de gestion ;
- Communiquer avec les autres services du Haut Conseil et les structures externes ;
- Goût du travail en équipe

## CADRE STATUTAIRE

- Contractuel – catégorie C – pour une durée de 6 mois

## CANDIDATURE

Les candidats doivent adresser leur dossier (CV et lettre de motivation) par voie électronique à : [flavie.de-busscher@hceres.fr](mailto:flavie.de-busscher@hceres.fr) et [sg@hceres.fr](mailto:sg@hceres.fr) Tel : 01 55 55 64 49